

Vendredi 24 • samedi 25 octobre 2008
A I X E N P R O V E N C E

»»» ORGANISÉ PAR

La Conférence Nationale des Présidents
des Commissions Médicales d'Établissements
des Centres Hospitaliers Spécialisés

»»» AVEC LE CONCOURS DE

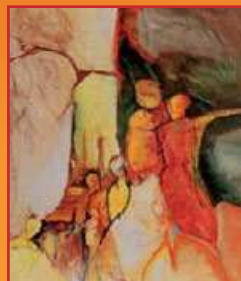
Centre Hospitalier Montperrin Aix en Provence
Association Nationale des Psychiatres Présidents
ou Vice-Présidents des CME des Centres Hospitaliers

C O L L O Q U E

»»» Accessibilité,
Dignité,
Continuité

Pour une politique de secteur
au service de la population

Programme »»»



»»» SOUS LE HAUT PATRONAGE ET EN PRÉSENCE DE

Madame Roselyne BACHELOT-NARQUIN,
Ministre de la Santé, de la Jeunesse, des Sports et de la Vie associative

»»» EN PARTENARIAT AVEC

- > l'Association des Établissements gérant des Secteurs de Santé Mentale (ADESM)
- > l'Association Française des Directeurs de Soins (AFDS)
- > l'Association Nationale pour la Promotion des Soins Somatiques en Santé Mentale (ANPSSM)
- > l'Association Nationale des Responsables Qualité en Psychiatrie (ANRQP)
- > le Comité d'Études des Formations Infirmières et des Pratiques en Psychiatrie (CEFI-Psy)
- > le Collège de Recherche et d'Information Multidisciplinaire en Criminologie de l'Université de Poitiers (CRIMCUP)
- > la Fédération Française de Psychiatrie (FFP)
- > la Fédération Nationale des Associations d'Usagers en Psychiatrie (FNAPSY)
- > la Fédération Hospitalière de France (FHF)
- > la Fondation du Congrès Catalan de Santé Mentale (CCSM)
- > l'Union Nationale des Amis et Familles de Malades Psychiques (UNAFAM)

Le 27 mars 1958, le Docteur Philippe Paumelle crée le premier "secteur" de psychiatrie en fondant l'ASM 13 (Association de Santé Mentale et de lutte contre l'alcoolisme du XIII^{ème} arrondissement). En rupture avec le modèle asilaire issu de l'application de la loi du 30 juin 1838, il s'agit de créer dans la communauté, un nouveau dispositif davantage propice à une rencontre thérapeutique avec la personne malade. Philippe Paumelle insistait souvent sur cette révolution intérieure qu'exige, chez le soignant, la psychiatrie de secteur pour lui permettre d'établir une forme de présence thérapeutique qui ne transforme pas le patient en objet. *"Elle est partagée de l'aventure humaine refusant toutes les attitudes simplificatrices pour s'articuler sur le propos de la créativité sous la forme d'une question permanente"*.

Le 5 février 2005, le Ministre des Solidarités, de la Santé et de la Famille en réaffirme toute la pertinence en soulignant, dans le journal *Le Monde*, les objectifs du Plan de Santé Mentale. *"Je veux donner un nouvel élan au secteur psychiatrique, le conforter comme base de l'organisation des soins"*.

Le 10 avril 2008, à l'heure post-moderne de l'immédiateté et du tout urgence, comment ne pas saluer le rapport de Gérard Larcher lorsqu'il préconise **approche territoriale, parcours de soins, prise en compte globale psychosociale de la personne et approche spécifique pour la psychiatrie** : *"Il s'agit désormais de favoriser un véritable changement de comportement au sein des hôpitaux qui ne peuvent faire l'économie d'une réflexion en amont et en aval... Il s'agit de lutter contre une vision essentiellement médicale de la personne (elle-même souvent ramenée à une vision éclatée par organe) pour promouvoir une analyse situationnelle intégrant les conditions de logement et les besoins d'accompagnement ou de facilitation de la vie quotidienne tenant compte du support familial ou relationnel ("les aidants")"*.

Cette approche devrait étayer le projet de loi **"Santé, Patients, Territoires"** dont les objectifs sont "d'améliorer l'accès aux soins des populations vulnérables et des plus démunis", de "remédier aux inégalités territoriales" et "de garantir la continuité entre les soins et le médico-social en mettant un terme aux cloisonnements inutiles".

Dans ce contexte, la modernité du socle organisationnel à taille humaine de la politique de secteur, instrument précieux pour promouvoir une dynamique vivante de travail en réseau et qui a entraîné l'adhésion de la très grande majorité des professionnels dans la construction d'une politique de santé mentale cohérente, doit permettre à l'ensemble des partenaires concernés d'adapter ses fondamentaux à l'évolution des besoins de santé.

La dimension géographique du secteur ne peut en effet se concevoir que comme un outil au service de ces objectifs de **continuité relationnelle et de personnalisation des liens essentiels dans notre discipline** mais qui ne peuvent être tissés par une équipe de soins et de prévention qu'à la condition que la population desservie n'excède pas un certain seuil. De plus, l'obligation de devoir accueillir le patient qui relève de son champ d'intervention sans pouvoir se défausser sur l'alibi d'une indication inadaptée à la structure d'accueil constitue l'une de ses fonctions éthiques structurantes.

Cependant, à la lumière des critiques de son fonctionnement (que ne peuvent toujours expliquer un manque de moyens), le secteur doit non seulement **intensifier le déplacement de son centre de gravité de l'hôpital à la communauté, mais encore et surtout évoluer d'une approche totale vers une approche globale** car le secteur ne peut et ne doit tout faire lui-même, en particulier lorsqu'une organisation mutualisée ou associée se justifie par un meilleur service rendu à d'autres échelons territoriaux (département, région, inter-région).

Attention toutefois à la segmentation de l'offre de soins dans une spécialisation à outrance (voire une "sur-spécialisation d'évitement") déconnectée des réponses de proximité et exposant les patients et leurs proches à des discontinuités iatrogènes.

Amélioration des soins somatiques, des réponses à la crise et à l'urgence, de l'accueil non programmé, réforme de la loi de 1990, souci de sécurité, prise en compte de populations ou de modalités de soins spécifiques, renforcement des liens avec les champs sanitaire (notamment médecine de ville et psychiatrie libérale) médico-social (MDPH, handicap psychique) et social, démographie des professionnels de santé, évaluation... clarification d'une feuille de route qui n'en finit pas de se diluer dans la santé mentale et la médicalisation des problèmes sociaux comme l'a souligné Roselyne Bachelot-Narquin, le 25 janvier 2008 : *"les demandes contradictoires et les pressions que notre société exerce sur vous ont pu aboutir à brouiller les contours de la psychiatrie et des pratiques psychothérapeutiques. Aussi devons-nous travailler ensemble à rendre vos missions plus lisibles aux yeux de nos concitoyens"*.

Autant de chantiers articulés sur les trois axes : **accessibilité, dignité, continuité**, que nous avons à actualiser de façon responsable et pragmatique pour moderniser le dispositif sectoriel en gardant toujours à l'esprit que l'exercice de la psychiatrie suppose la capacité de supporter la complexité et l'incertitude, l'unité du subjectif et de l'objectif au sein de l'intime, et l'énigmatique de la folie sans se sentir désorganisé.

En ce sens, il s'agit aussi de "réformer la pensée" pour "penser la réforme".

Vendredi 24 octobre 2008 >>> matin

8h45 Accueil des participants**9h15** **Ouverture du Congrès**> **Jacques François,***Directeur du Centre Hospitalier de Montperrin, Aix en Provence*> **Claude Finkelstein,***Présidente de la Fédération Nationale des Associations d'Usagers en Psychiatrie (FNAPSY)*> **Jean Canneva,***Président de l'Union Nationale des Amis et Familles de Malades Psychiques (UNAFAM)*> **Gérard Vincent,***Délégué Général de la Fédération Hospitalière de France*> **Roselyne Bachelot-Narquin,***Ministre de la Santé, de la Jeunesse, des Sports et de la Vie associative***10h15** >>> **"Accessibilité"***Président :***Dr Jean-Charles Pascal,***Président sortant de la Fédération Française de Psychiatrie**Rapport :***Dr Charles Alezrah,***Psychiatre hospitalier, Thuir ; Président honoraire de l'Association Nationale des Psychiatres Présidents ou Vice-Présidents des CME des Centres Hospitaliers***11h00 >>> 11h15** Pause**11h15** **Table ronde I**> **Jean-Louis Bonnet,***Président de la Conférence des Directeurs d'Agence Régionale d'Hospitalisation*> **Dr Michel Cadart,***Médecin généraliste, Avignon*> **Alain Debetz,***Directeur du Centre Hospitalier des Pyrénées de Pau*> **Dr Jean-Jacques Laboutière,***Psychiatre libéral, Secrétaire Général adjoint de la Fédération Française de Psychiatrie*> **Annick Perrin-Niquet,***Cadre infirmière en psychiatrie, Présidente du Comité d'Etudes des Formations Infirmières et des Pratiques en Psychiatrie (CÉFI-Psy)***12h45** Déjeuner sur place

Vendredi 24 octobre 2008 >>> après-midi

14h30 >>> **"Dignité"**

Président :

Dr Michel Horassius,

Président National des Commissions Départementales des Hospitalisations Psychiatriques (CDHP France)

Rapport :

Claude Finkelstein,

Présidente de la Fédération Nationale des Associations d'Usagers en Psychiatrie (FNAPSY)

Jean Canneva,

Président de l'Union Nationale des Amis et Familles de Malades Psychiques (UNAFAM)

15h30 >>> 15h45 **Pause**

15h45 **Table ronde 2**

> **Dr Jean-François Chiariny,**

Psychiatre libéral, Clinique Rech, Montpellier

> **Dr Marc Cohen,**

Médecin généraliste, membre du comité de réflexion éthique et professions de santé

> **Alain Milon,**

Sénateur, Maire de Sorgues

> **Claude Poullelaouen,**

Directeur des soins chargé de la santé mentale à l'Association Française des Directeurs de Soins (AFDS)

> **Nicole Pruniaux,**

Directrice du Centre Hospitalier Maison Blanche, Neuilly sur Marne

> **Isabelle Robineau,**

Présidente de l'Association Nationale des Responsables Qualité en Psychiatrie (ANRQP)

> **Dr Djéa Saravane,**

Médecin somaticien, Président de l'Association Nationale pour la Promotion des Soins Somatiques en Santé Mentale

> **Nicole Senegas,**

Psychologue clinicienne, Toulouse

> **Pr Jean-Louis Senon,**

Président du Collège de Recherche et d'Information Multidisciplinaire en Criminologie de l'Université de Poitiers (CRIMCUP)

17h30 **Fin de la première journée**



Atelier Marie Laurencin - Centre Hospitalier de Montfavet - Vaucluse.
Auteurs 1 : M. Castanet - 2 : Joco - 3 : M. Phily.

Samedi 25 octobre 2008 >>> matin

8h45 **Accueil des participants**

9h00 >>> **"Continuité"**

Président :

Dr Christian Muller,

*Président de l'Association Nationale des Psychiatres Présidents
et Vice-Présidents des Commissions Médicales d'Etablissements des Centres Hospitaliers*

Rapport :

Pr Charles Aussilloux,

Pédopsychiatre, ancien Président de la Fédération Française de Psychiatrie

9h30 >>> 9h45 **Pause**

9h45 **Table ronde 3**

> **Andrée Barreteau,**

Adjointe au délégué général de la Fédération Hospitalière de France

> **Rolf Coulon,**

Conseiller du Président, Fondation Santé des Etudiants de France

> **Jean-Yves Eslan,**

Directeur Général d'ARIA 85, Association pour la Réadaptation et l'Intégration par l'Accompagnement

> **Françoise Imiela,**

Cadre infirmière Centre Hospitalier de Clermont de l'Oise

> **Jacques Marescaux,**

Directeur du Centre Hospitalier PSPH de Saint-Jean de Dieu, Lyon

10h45 >>> 11h00 **Pause**

11h00 **Table ronde conclusive**

Président :

Claude Evin,

Président de la Fédération Hospitalière de France (FHF)

> **Jean Canneva,**

Président de l'Union Nationale des Amis et Familles de Malades Psychiques (UNAFAM)

> **Dr Josep Cluza,**

Président de la Fondation du Congrès Catalan de Santé Mentale, Barcelone (CCSM)

> **Claude Finkelstein,**

*Présidente de la Fédération Nationale des Associations
de Patients et ex-Patients Psy (FNAPSY)*

> **Dr Yvan Halimi,**

*Président de la Conférence Nationale des Présidents des Commissions
Médicales d'Etablissements des Centres Hospitaliers Spécialisés*

> **Dr Olivier Lehembre,**

Président de la Fédération Française de Psychiatrie (FFP)

> **Dr Alain Lopez,**

Président du comité de suivi du plan Psychiatrie et Santé Mentale

> **Roland Lubeigt,**

Directeur-Président de l'Association des Etablissements gérant des Secteurs de Santé Mentale (ADESM)

> **Annick Perrin-Niquet,**

*Cadre infirmière en psychiatrie, Présidente du Comité d'Etudes
des Formations Infirmières et des Pratiques en Psychiatrie (CÉFI-Psy)*

> **Annie Podeur,**

Directrice de l'Hospitalisation et de l'Organisation des Soins (DHOS)

> **Laurent Vachey,**

Directeur de la Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie (CNSA)

12h30 **Clôture de la manifestation**



Association des Etablissements
gérant des Secteurs
de Santé Mentale (ADESM)



Association Française
des Directeurs de Soins (AFDS)



Association Nationale pour
la Promotion des Soins Somatiques
en Santé Mentale



Association Nationale
des Responsables Qualité
en Psychiatrie (ANRP)



Comité d'Etudes des Formations
Infirmières et des Pratiques
en Psychiatrie (CEPI-Psy)



Conférence Nationale des Présidents
des Commissions Médicales d'Etablissements
des Centres Hospitaliers Spécialisés



Collège de Recherche et
d'Information Multidisciplinaire
en Criminologie de l'Université
de Poitiers (CRIMCUP)



Fédération Française
de Psychiatrie (FFP)



Fédération Nationale
des Associations d'Usagers
en Psychiatrie (FNAPSY)



Fédération Hospitalière
de France (FHF)



Fondation du Congrès Catalan
de Santé Mentale



Union Nationale des Amis
et Familles de Malades Psychiques
(UNAFAM)



CH Montpellier

Informations pratiques >>>

>>> Lieu du Congrès

Pasino - Aix en Provence
21, avenue de l'Europe - BP 4
13601 Aix en Provence Cedex 1
Tél. (33) 04 42 59 69 00
www.pasino-aixenprovence.com

>>> Accès

Aéroport de Marseille/Marignane : 20 minutes
Gare TGV d'Aix-en-Provence : 10 minutes
Autoroute A8 - A51

>>> Transport

• Par train

Vous pouvez disposer de fichets de réduction congrès SNCF vous permettant d'obtenir jusqu'à 20 % de réduction depuis votre gare de départ en France Métropolitaine jusqu'à Aix-en-Provence.

• Par avion

Code Identifiant 04928AF. Valable pour le transport entre le 20 et le 30 octobre 2008. Vous devez garder ce présent document de la manifestation comme justificatif. Il peut vous être demandé de justifier l'utilisation du tarif consenti à tout moment de votre voyage.



>>> Hébergement

Une liste d'hôtels proches du congrès est à disposition sur demande à l'agence COMM Santé. Vous reporter au bulletin d'inscription.

>>> Commissariat Général

COMM Santé - Claire Retault - Jenny Trupin
76, rue Marcel Sembat - 33323 Bègles Cedex

Renseignements - inscriptions

Audrey Morisset
audrey.morisset@comm-sante.com
Tél. +33(0) 5 57 97 19 19 - Fax +33(0) 5 57 97 19 15

>>> Comité d'organisation

- > **Dr Bernard Cazenave,**
Vice-Président de la CME, CH Charles Perrens, Bordeaux
- > **Jacques François,**
Directeur du Centre Hospitalier de Montpellier, Aix en Provence
- > **Dr Yvan Halimi,**
Président de la Conférence Nationale des Présidents des Commissions Médicales d'Etablissements des Centres Hospitaliers Spécialisés

Site internet du colloque :

<http://colloqueaccessibilite.comm-sante.com>

- > **Dr Marie-Thérèse Lorient,**
Présidente de la CME, CH de Montpellier, Aix en Provence
- > **Dr Christian Muller,**
Président de l'Association Nationale des Psychiatres Présidents et Vice-Présidents des Commissions Médicales des Centres Hospitaliers
- > **Dr Marie-Noëlle Petit,**
Présidente de la CME, CH de Montfavet, Vaucluse

